

Yvan TRICART

Le Palais le 28 février 2013

Madame le Maire

objet : Attribution de permis de construire pour les 8 logements sociaux de la rue Pasteur

Madame le maire,

²Lors de la dernière réunion de la commission des travaux, j'ai eu l'occasion de faire des remarques sur les documents qui nous ont été montrés et qui doivent servir de base pour l'obtention du permis de construire des 8 logements sociaux de la rue Pasteur.

Bien sûr, je sais qu'en tout dernier, la décision vous revient, mais n'étant pas sûr que mes remarques vous aient été transmises, je préfère vous les renouveler.

- 1) Le nombre de logement est passé de 6 à 8 sans demander l'avis du Conseil Municipal.
- 2) la rue Pasteur étant très passagère, je pense qu'une isolation phonique doit absolument être garantie.
- 3) cette construction de trois niveaux étant équipée d'un ascenseur, la location à des personnes handicapées est probable. Dans cette optique, il me semble nécessaire de sécuriser dès le départ le trottoir de la rue Pasteur conduisant en direction du centre ville.
- 4) la configuration de la rue fait qu'il est impossible de stationner à proximité des constructions prévues, le nombre de parkings devraient dépasser le nombre de un parking par logement pour se rapprocher de 1,5 soit 12 parkings pour les 8 logements. (pour aide ménagère, infirmier, médecin...)
- 5) La sortie des bâtiments sur la rue Pasteur posera un problème le matin et le soir, cet endroit étant saturé, il me semble indispensable que vos services examinent comment sortir des bâtiments et que cela soit inclus dans le permis de construire

Espérant que ces observations retiendront votre attention, je vous prie de croire à mes sentiments respectueux.